



SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DE POLICE ET DE SECURITE
SNPS asbl
SECRETARIAT : Avenue Général Bernheim 18-20 - 1040 BRUXELLES
☎ : 02/644.65.00 - Fax : 02/644.67.93 - E-mail : snps@nspv.be

SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DE POLICE ET DE SECURITE

A TOUS

AJ/SN/CN 101020

20 octobre 2010.

COMITE SUPERIEUR DE CONCERTATION (CSC 95) **DU 20 octobre 2010.**

Le comité supérieur de concertation est présidé par Mr J-M VAN BRANTEGHEM DG DGS

Ordre du jour du comité supérieur de concertation:

Le président ouvre la séance.

I. CIC : Organisation des services d'évacuation

En résumé, il est difficile d'organiser des exercices d'incendie dans les CIC (Centre d'Information et de Communication) provinciaux sans engendrer un service dégradé à la population (service minimum). Les syndicats demandent à l'autorité de trouver des solutions afin de respecter la législation sur le bien être. La CSC demande un minimum d'un exercice d'incendie complet par an.

II. Circulaire des congés 2011

- Report des congés 2010 non pris (BELEUR)

Les membres du personnel de la police intégrée qui sont engagés pour la présidence de l'Union Européenne par la Belgique en 2010 (BELEUR), peuvent en outre prendre les jours de congé annuel de vacances 2010, qui pour cette raison n'auraient pu être pris avant 1^{er} avril 2010, jusqu'au 31 décembre 2011 inclus. Le commissaire général ou les autorités qu'il désignera pour la police fédérale, ou le chef de corps ou le service qu'il désignera pour la police locale, détermine quels membres du personnel ont été impliqués directement ou indirectement par BELEUR, conformément à la note de DGS/DSP/Développement HR-2010/22632 du 23-06-2010, et qui par conséquent peuvent prendre leur congé 2010 non pris, jusqu'au 31 décembre 2011.

- Jours de congé de substitution pour les jours fériés légaux et réglementaires qui coïncident avec un samedi ou un dimanche.

En 2011, trois jours fériés légaux (1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre) coïncident avec un samedi ou un dimanche. Les membres du personnel ont par conséquent droit à trois jours de congé de substitution. Ces trois jours sont fixés, pour l'ensemble des services de police, le 3 juin, 22 juillet et 31 octobre 2011.

- Les deux jours fériés réglementaires octroyés par le commissaire générale
 - Pour la police fédérale, ces deux jours seront rajoutés à la fiche des congés de 2011.
 - Pour la police locale, le chef de corps a la possibilité de décider, après concertation au sein du comité de concertation de base concerné, que ces deux jours seront rajoutés à la fiche des congés de 2011 ou de fixer à des dates déterminer.

III. Présentation de la commission de pondération d'un emploi (DGS-Service d'Appui à la Politique : classe 2)

Suite à une longue discussion entre l'autorité compétente et les syndicats, il a été décidé que le point serait remis à l'ordre du jour d'un prochain Comité supérieur de concertation.

IV. Concertation écrite (suite CSC 98) + Dérogation à l'organisation du temps de travail

- Concertation écrite
Les syndicats refusent le principe de la concertation écrite.
- Dérogation à l'organisation du temps de travail
Par principe, l'ensemble des syndicats refusent l'ensemble des demandes de dérogation à l'organisation du temps de travail.
Les syndicats demandent de respecter la législation en la matière c'est-à-dire de demander l'accord des syndicats avant l'évènement et non après.

V. Campagne annuelle de vaccination contre la grippe (SNPS)

Le SNPS s'étonne du retard dans le lancement de la vaccination contre la grippe au sein de la police. L'autorité se justifie en évoquant les compétences restreintes du gouvernement. Les syndicats n'acceptent pas ce genre d'argument.

L'autorité précise que les membres du personnel pourront se faire vacciner contre la grippe dans les centres médicaux provinciaux de la police fédérale à partir du 16 novembre 2010.

VI. Divers

- Problèmes du payement des frais réels d'enquête de 2001 dans les zones de police
En résumé, les ex-gendarmes ont déjà été payés tandis que les anciens policiers communaux devront attendre encore quelques mois car les zones de police ne pourront payer les frais réels d'enquête des anciens policiers communaux qu'après avoir reçu un fichier du SSGPI. Il appert que ce fichier ne sera envoyé qu'en janvier 2011. Le SNPS demande au président de faire pression sur le SSGPI afin que ce fichier soit transmis dans les plus brefs délais. Le président va contacter Monsieur Robert ELSSEN, Directeur-chef de service du SSGPI.
- Les examens de niveau en langue allemande
Suite à plusieurs plaintes de membre du personnel, le SNPS demande de vérifier les points suivants:
 - la compétence des correcteurs de l'examen et celle des rédacteurs des questions d'examen,
 - le programme soumis aux membres du personnel contenait-il des erreurs ?Le président se renseigne.
- Quid de la prime Bruxelles-Capitale des membres du personnel travaillant à BERG ?
Le président s'informe.

Maryse WARZEE
Déléguée permanente

LE SNPS VOUS INFORME